La République française

Fiche méthode

(Histoire Tle · Thème 4 · Le monde, l'Europe et la France depuis les années 1990, entre coopérations et conflits)

La démarche de la composition

1. J'analyse le sujet. Je définis chaque terme et je fixe les bornes. Ex. « La République française face aux transformations de la société depuis la fin des années 1980 : décentralisation, parité, laïcité » : République = un régime et des principes (article 1er : « indivisible, laïque, démocratique et sociale ») ; de l'affaire du foulard (1989) à aujourd'hui.

2. Je pose une problématique, une vraie question. Ex. « Comment la République a-t-elle adapté ses principes aux transformations de la société, sans renoncer à son unité ni à son idéal d'égalité ? »

3. Je construis un plan en trois parties ; chaque partie = une idée et deux ou trois exemples datés. Ex. I. Une République qui partage le pouvoir avec ses territoires ; II. Une République qui cherche l'égalité réelle ; III. Une République qui réaffirme et redéfinit la laïcité.

4. Je rédige l'introduction (accroche, définitions, bornes, problématique, plan) et la conclusion (réponse nuancée : des adaptations par révisions et par lois, sans rupture ; des débats ouverts).

Le réflexe — un paragraphe = une idée, prouvée par un exemple daté. Un couple de notions aide à problématiser : texte / pratique, présidentialisation / parlementarisation, unité / diversité, égalité formelle / égalité réelle, liberté / neutralité.

Cas 1 · Lire la Constitution

Réflexe — l'article, puis la pratique, puis la révision qui l'a modifié.

Exemple. L'article 8 : le président « nomme le Premier ministre ».

Le texte ne lui donne pas le droit de le renvoyer ; en pratique, hors cohabitation, les Premiers ministres partent quand le président le souhaite : la **pratique** dépasse le texte.

Attention — révision (texte changé, art. 89) ≠ loi organique (texte appliqué).

Cas 2 · Analyser une cohabitation

Réflexe — législatives, président, Premier ministre, partage des rôles.

Exemple. Les sommets européens de la troisième cohabitation.

Président et Premier ministre y siègent côte à côte : la diplomatie devient un domaine **partagé**.

Attention — la Constitution ne « prévoit » pas la cohabitation, elle la rend possible.

Cas 3 · Mesurer la présidentialisation

Réflexe — calendrier électoral, majorité, usage du 49.3.

Exemple. Les législatives de juin 2007.

Un mois après l'élection de Nicolas Sarkozy, elles lui donnent une majorité absolue : c'est l'effet de l'**inversion du calendrier**.

Attention — votée en 2000, appliquée en 2002 ; improbable ≠ impossible.

Cas 4 · Situer une réforme territoriale

Réflexe — qui décide (élus ou État) ? quel acte ?

Exemple. Mayotte (2011).

> Un département de plus : l'outre-mer combine départements, collectivités uniques et statut propre, dans une République qui reste **indivisible**.

Attention — décentralisation (élus) ≠ déconcentration (préfet) ; elle commence en 1982.

Cas 5 · Juger la parité

Réflexe — le mode de scrutin : liste, binôme ou candidat unique.

Exemple. La loi du 4 août 2014.

> Elle renforce les pénalités financières aux législatives : une **incitation**, pas une obligation de résultat.

Attention — parité ≠ quota ; égalité des candidatures ≠ égalité des élus.

Cas 6 · Exposer le débat sur la laïcité

Réflexe — à qui s'impose l'obligation, et où ?

Exemple. La Charte de la laïcité (2013).

> Affichée dans les écoles publiques, elle explique les principes aux élèves : un texte de pédagogie, pas une **loi**.

Attention — exposer les deux conceptions sans trancher ; 2010 = ordre public.

Les pièges

- Parler de « régime présidentiel » : la Ve République est un régime semi-présidentiel, ou parlementaire à forte prééminence présidentielle.
- Dater le premier quinquennat de 2000 : la réforme est votée en 2000, le premier mandat de cinq ans commence en 2002.
- Affirmer que le quinquennat rend la cohabitation impossible : il la rend improbable.
- Présenter le 49.3 comme une adoption « sans aucun contrôle » : l'Assemblée peut toujours renverser le gouvernement par une motion de censure.
- Calculer les trois cinquièmes du Congrès sur tous les parlementaires : on les calcule sur les suffrages exprimés.
- Citer la loi de 1905 comme « loi sur la laïcité » en y cherchant le mot : il n'y figure pas ; elle organise la séparation des Églises et de l'État.
- Déborder du chapitre : la fondation de 1958-1962 et l'alternance de 1981 appartiennent à d'autres chapitres.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).